



Communauté de Communes du  
**HAUT VALLESPİR**

# Compte rendu du Conseil Communautaire

## Séance du 13 février 2020 à 18h30

### « La Baillie » Centre Pleine Nature à Arles sur Tech

L'an deux mille vingt, le treize février, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués, se sont réunis au Centre Pleine Nature Sud Canigó – lieu-dit La Baillie, Arles sur Tech, lieu préalablement choisi par ses membres, sous la présidence de M. René BANTOURE.

#### **Etaient présents :**

- Conseillers d'Amélie-les-Bains-Palalda: MMES Annick BARBOTEU, Danièle HERBAIN, MM. Antoine ANDRE, Alexandre REYNAL.
- Conseillers d'Arles sur Tech: MMES Marie-Rose BOUISSET, Marguerite GAMMELIN, Nicole WOLKONSKY, MM. René BANTOURE, Pierre BOUZAGE.
- Conseillers de Corsavy: M. Antoine CHRYSOSTOME.
- Conseillers de Coustouges: MM. Michel ANRIGO, Jean-Louis CASANOVA.
- Conseillers de La Bastide: M. Daniel BAUX.
- Conseillers de Lamanère: M. Jean-Paul CAPALLERA.
- Conseillers de Le Tech: MM. Jean-Pierre CASSE, Guillaume CERVANTES.
- Conseillers de Montbolo: MME Marie-José MACABIES.
- Conseillers de Montferrer: M. Dominique PETIT.
- Conseillers de Prats de Mollo- La Preste: MMES Jeanne MAISON, Dominique POMMIER, MM. Claude FERRER, Bernard REMEDI.
- Conseillers de Saint Laurent de Cerdans: MME Micheline EVEILLARD, MM. Louis CASEILLES, Jean TORRES.
- Conseillers de Saint Marsal: MM. Daniel PUIGSEGUR, Jean-Jacques LLABOUR.
- Conseillers de Serralongue: MME Jeannette JEANSON, M. Jean-Marie BOSCH.

**Absents excusés:** Mme Agnès PARAYRE (procurat° à M. Jean-Paul CAPALLERA), Mme Martine PADROSA (procurat° à Mme Marie-José MACABIES), Mme Martine BONASTRE, M. Richard COLL, Mme Michèle DUNYACH, M. Jean-Louis DUCH-SOLE, M. Daniel RIBERE, M. Roland COSTE, M. Jean-Marie GOURGUES, M. Bruno ROUANE, Mme Nadia MELKOOWSKI, M. Jean-Yves HOGREL.

**Soit 29 membres sur un effectif de 41, le quorum est atteint.**

Mr Jean-Marie BOSCH est élu secrétaire de séance.

Le Compte rendu de la séance précédente (30 janvier 2020) est adopté à l'unanimité.

#### **1/ DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020**

Le Président rappelle les dispositions de l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) imposant aux collectivités locales une délibération spécifique relative au rapport présenté par l'exécutif sur les orientations budgétaires.

Les conseillers communautaires ont été destinataires du Rapport d'Orientations Budgétaires (joint à la délibération).

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité, **PREND ACTE** de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires, **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

#### **2/ Ressources Humaines - Création de poste et mise à jour tableau des effectifs**

Le Président informe l'assemblée qu'afin de pouvoir nommer un agent pouvant prétendre à un avancement de grade, il est proposé de créer dans la catégorie des personnels titulaires:

- un poste d'adjoint du patrimoine principal de 2<sup>ième</sup> classe à temps complet (35/35<sup>ième</sup>).

Il est par ailleurs précisé que les autres avancements de grades en 2020 auront lieu sur des postes non pourvus déjà inscrits au tableau des effectifs.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité, **VALIDE** la création de poste tel que proposé et la mise à jour du tableau des effectifs ci-joint, **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

### 3/ Enfance Jeunesse - Demande de subventions à la CAF 66

En cours de rédaction.

### 4/ Tourisme - Division parcellaire « le Cortal Allosat » et signature bail

Le Président informe l'assemblée que la Communauté de Communes du Haut Vallespir est en négociation avec la famille SORS pour finaliser un bail emphytéotique sur une ancienne bergerie : « le Cortal Allosat », situé sur la commune du Tech qui représente un intérêt patrimonial pour le territoire. Pour ce fait il convient dans un premier temps d'effectuer une division parcellaire de la parcelle actuelle : A 275 pour délimiter approximativement 20 mètres autour du bâtiment.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité, **MANDATE** le Président à désigner un bureau de géomètre pour réaliser la division parcellaire, **DONNE POUVOIR** au Président pour signer le bail emphytéotique à passer avec la famille SORS et toute pièce s'y rapportant, **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

### 5/ Travaux siège Communauté de Communes du Haut Vallespir - Demande de subvention 2020

Le Président informe l'assemblée que le Département et l'Etat participent à la rénovation des bâtiments publics et l'amélioration thermique. Il est proposé de solliciter des financements pour remplacer les menuiseries du siège de la Communauté de Communes du Haut Vallespir.

Plan de financement :

Sites concernés	Montants HT
Travaux siège CCHV	46 673.12 €
<b>Total HT</b>	<b>46 673.12 €</b>

Plan de financement prévisionnel		
<b>DETR 2020</b>	<b>50%</b>	<b>23 336.56 €</b>
<b>Département</b>	<b>30%</b>	<b>14 001.94 €</b>
Autofinancement	20%	9 334.62 €
<b>Total</b>		<b>46 673.12 €</b>

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré et à l'unanimité, **VALIDE** le plan de financement tel que détaillé ci-dessus pour les travaux du siège de la Communauté de Communes du Haut Vallespir, **SOLLICITE** de l'Etat et du Département un financement, **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

### 6/ Questions et informations diverses

- ❖ M. PUIGSEGUR et M. ANRIGO demande une intervention appuyée de la CCHV auprès de la Ste ORANGE et France Télécom concernant les travaux sur les lignes suite à la tempête Gloria,
- ❖ M. FARRÉS Directeur des Ressources Humaines informe l'assemblée de l'ouverture de contrat CAE par pôle emploi dans le secteur du privé et demande que l'information soit relayée auprès des entreprises du Haut Vallespir,
- ❖ Le Président propose que l'élection du nouveau Président suite aux élections Municipales se déroule le 03 avril 2020.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h30.